

INFOTEL

Société Anonyme au capital de 2.756.223,20 Euros
Siège social : Le Valmy – 4/16 avenue Léon Gaumont
75020 PARIS

317 480 135 RCS PARIS
SIRET : 317 480 135 000 43

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PRESENTE A
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 15 DÉCEMBRE 2022**

(Résolutions à caractère extraordinaire)

INFOTEL

Société Anonyme au capital de 2.756.223,20 Euros
Siège social : Le Valmy – 4/16 avenue Léon Gaumont
75020 PARIS

317 480 135 RCS PARIS
SIRET : 317 480 135 000 43

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2022

(Résolutions à caractère extraordinaire)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en **Assemblée Générale Extraordinaire** à l'effet de soumettre à votre approbation l'autorisation ci-après, à conférer au Conseil d'administration ainsi que les modifications statutaires dans le respect de l'ordre du jour suivant :

- **Première résolution.** - Autorisation à consentir au Conseil d'administration en vue d'attribuer des actions gratuites à émettre ou existantes de la Société à certains salariés de la Société et/ou de ses filiales, avec renonciation au droit préférentiel de souscription des actionnaires.
- **Deuxième résolution.** - Pouvoirs pour l'exécution des formalités.

INFORMATION SUR LA MARCHÉ DES AFFAIRES SOCIALES

Le groupe Infotel a enregistré un premier semestre 2022 significatif, avec un chiffre d'affaires de 149,27 M€, en hausse de 15,60 % par rapport au premier semestre 2021, bien supérieure à la prévision Numeum du 8 juillet 2022 de 7,4 % pour l'année 2022.

Le pôle Services (96,86 % du CA) a enregistré une croissance sur le semestre de + 15,36 % à 144,58 M€, par rapport au premier semestre 2021. C'est une excellente performance compte tenu des prévisions de croissance du marché.

Presque tous les secteurs de l'activité Services voient leur chiffre d'affaires évoluer : la Banque reste le premier secteur avec 41,2 % du chiffre d'affaires Services ; l'Industrie voit son poids relatif augmenter avec 26 % du chiffre d'affaires Services ; le chiffre d'affaires du secteur Services - Transports est en progression à 17,7 % du CA Services ; l'Assurance Retraite augmente légèrement avec 11,9 % du CA Services.

Le niveau d'intercontrat reste extrêmement faible à 0,9 % pour l'ensemble du semestre. L'augmentation des ressources internes brute est de 268 sur la période, la force productive s'établit à 3 000 personnes à fin juin 2022.

Le pôle Logiciels (3,14 % du CA) a enregistré un chiffre d'affaires de 4,69 M€, en hausse de 0,91 M€ par rapport au premier semestre 2021. Le Groupe poursuit sa politique de prospection pour son activité Archivage en France et en Europe, ainsi que ses efforts de distribution de logiciels à l'international, tel qu'Orlando à destination des compagnies aériennes qui enregistre de nouvelles références.

Le résultat opérationnel s'établit, au premier semestre 2022, à 14,13 M€ (contre 10,23 M€ au premier semestre 2021), soit une hausse de 38,13 %. Cela s'explique notamment par une absence de coût d'attribution des actions gratuites en 2022, qui s'élevait au premier semestre 2021 à 1,70 M€. Les frais de fonctionnement retrouvent leur niveau d'avant pandémie, notamment pour les frais de déplacement et missions.

Le résultat net (part du groupe) du semestre ressort à 9,81 M€ (contre 6,34 M€ au premier semestre 2021), soit un taux de marge nette de 6,57 % (4,03 % au 1^{er} semestre 2021). Le résultat net bénéficie des conséquences précédemment exposées.

La trésorerie reste importante à 94,81 M€ au 30 juin 2022, en augmentation de 8,20 M€ par rapport aux 86,61 M€ au 30 juin 2021. Il est rappelé que le versement des dividendes au cours du 1^{er} semestre 2022 a été équivalent à celui de 2021, soit 1,60 € par action.

AUTORISATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ATTRIBUER DES ACTIONS GRATUITES

Dans le cadre des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de Commerce et afin de favoriser la croissance de l'entreprise et de préparer la succession des dirigeants, nous vous proposons de consentir au bénéfice des membres du personnel salarié de la société INFOTEL et de toutes sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions énoncées à l'article L.225-197-2 du Code de commerce, ou de certaines catégories d'entre eux pendant un délai de 38 mois à compter de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2022, des actions gratuites de la société INFOTEL, à émettre à titre d'augmentation de son capital à concurrence d'un nombre d'actions qui ne pourra dépasser 5 % du capital à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'administration.

La présente décision serait exécutée dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi et par la réglementation en vigueur.

En conséquence, le Conseil d'Administration fixerait les conditions dans lesquelles seraient attribuées ces actions.

En définitive nous vous demandons de vous prononcer sur les projets de résolutions soumis à votre vote et de conférer à cet effet, toute délégation de compétence au Conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration